

FAVORISER LA PERSÉVÉRANCE ET LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DES ÉTUDIANTS AUTOCHTONES AU POSTSECONDAIRE

RCAAQ-2020

RECOMMANDATIONS POUR LES ÉTABLISSEMENTS POSTSECONDAIRES QUI SOUHAITENT AMÉLIORER LEURS PRATIQUES AFIN DE MIEUX SOUTENIR LES ÉTUDIANTS AUTOCHTONES

En tant qu'établissement postsecondaire, il est primordial d'assumer ses responsabilités quant à la persévérance et à la réussite éducative des étudiants autochtones, notamment en établissant des stratégies de soutien institutionnalisées et une offre de services appropriée. Bien qu'ils puissent contribuer à la démarche, les étudiants autochtones, les associations étudiantes et les organismes autochtones locaux ne devraient pas avoir la responsabilité de créer des outils culturellement pertinents dans les établissements postsecondaires.

ADMISSION AUX ÉTABLISSEMENTS POSTSECONDAIRES

L'admission aux programmes contingentés

- Réserver au minimum une place pour les étudiants autochtones dans tous les programmes contingentés à l'université et au collégial.
- Modifier les critères d'évaluation des demandes d'admission, afin qu'ils tiennent compte non seulement des résultats scolaires des étudiants, mais aussi de leur cheminement personnel, de leur motivation à poursuivre le programme d'études et de leurs intentions professionnelles à la suite de l'obtention de leur diplôme.
- Modifier les critères d'évaluation des demandes d'admission aux places réservées dans les programmes contingentés afin qu'ils tiennent compte des facteurs d'éloignement des étudiants (faciliter l'accès des étudiants autochtones qui proviennent de communautés isolées).

L'inscription

- S'assurer que les étudiants qui s'auto-identifient dans le formulaire d'inscription à l'établissement postsecondaire ont systématiquement accès aux informations concernant les services aux étudiants autochtones.

Soutien financier

- Faciliter l'accès des étudiants autochtones aux bourses déjà existantes.
- Modifier les critères d'attribution de soutien financier afin qu'ils tiennent compte des facteurs d'éloignement, ainsi que de la perte de repères et de soutiens communautaires vécue par les étudiants autochtones.



FAVORISER LA PERSÉVÉRANCE ET LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DES ÉTUDIANTS AUTOCHTONES AU POSTSECONDAIRE

RCAAQ-2020

FONCTIONNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS POSTSECONDAIRES

Afin de pallier les divers obstacles associés à la méconnaissance et à la mécompréhension du fonctionnement des établissements postsecondaires, il est recommandé de :

- » Préparer et encadrer l'arrivée aux études postsecondaires et l'arrivée en ville des étudiants.
- » Créer des guides d'accueil pour les nouveaux étudiants qui sont propres aux Premières Nations et aux Inuits, qui présentent tous les détails liés au fonctionnement du système scolaire postsecondaire québécois et qui sont spécifiques à chaque ville dans laquelle l'établissement postsecondaire se trouve.
- » Assurer un accueil personnalisé et réservé aux nouveaux étudiants autochtones.
- » Effectuer un suivi régulier des étudiants autochtones, particulièrement lors de leur première année.
- » Encadrer plus étroitement les étudiants dans les programmes libres afin de les aider à s'orienter et de prévenir le découragement scolaire.
- » S'assurer de la bonne compréhension des étudiants autochtones quant au fonctionnement des établissements postsecondaires, et ce, dès le début du parcours postsecondaire, c'est-à-dire :
 - Présenter le fonctionnement de l'établissement, les différents services, leur aide pédagogique individualisée (API) ou autre employé, les lieux importants et aborder la question du rythme des cégeps et universités, de la cote R et autres sujets pertinents.
- » Présenter l'existence de la cote R et son fonctionnement aux étudiants, et ce, dès leur arrivée aux études postsecondaires.
- » Sensibiliser les étudiants à l'importance de bien réussir leurs cours dès le début de leur cheminement scolaire et aux contraintes entraînées par l'abandon de cours après la date maximale imposée par l'établissement scolaire.
- » Concevoir et partager des stratégies d'études et de planification du temps pour les étudiants autochtones dès leur arrivée aux études.
- » Mettre en place des mesures d'aide à la réussite et assurer un suivi des étudiants qui ont un contrat de réussite.



FAVORISER LA PERSÉVÉRANCE ET LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DES ÉTUDIANTS AUTOCHTONES AU POSTSECONDAIRE

RCAAQ-2020

SERVICES AUX ÉTUDIANTS AUTOCHTONES

Poste d'agent de liaison

- Embaucher un intervenant responsable des services aux étudiants autochtones (qui assure également un accompagnement vers les autres services de l'établissement scolaire), qui doit travailler en étroite collaboration avec le Centre d'amitié autochtone local (agent de liaison autochtone qui est embauché par les établissements postsecondaires).
 - Assurer un financement pérenne de ce poste.
 - Intégrer rapidement le poste dans la structure organisationnelle de l'établissement.
 - Collaborer avec les organismes communautaires locaux, dont les Centres d'amitié autochtones, pour s'assurer que les étudiants autochtones ont accès aux services dont ils ont besoin à l'extérieur de l'établissement scolaire (accès au logement, services communautaires, services psychosociaux).

Personnel scolaire

- Former l'ensemble du personnel scolaire à la sécurisation culturelle afin que les enseignants et autres employés connaissent et comprennent les réalités des communautés autochtones et les spécificités des étudiants des Premiers Peuples.
- Embaucher des enseignants et des intervenants scolaires autochtones.

Offre de services

- S'assurer que tous les services offerts aux étudiants autochtones sont culturellement sécurisants et pertinents, qu'ils permettent aux étudiants de valoriser et de vivre leur culture lors de leur passage en milieu urbain.
 - S'assurer que les étudiants ont accès à des services d'accompagnement et de soutien particulier en éducation (notamment pour les soutenir dans leurs choix de programmes d'études et de carrière, avec la conciliation études-famille, et dans leur organisation du temps de travail et d'études).
- S'assurer que les étudiants autochtones connaissent les services adéquats pour les soutenir dans leur cheminement scolaire et personnel, et qu'ils y ont accès.
 - Assurer un meilleur suivi en psychologie pour les étudiants autochtones qui en font la demande, notamment par l'entremise d'une ressource de première ligne.
 - Mettre en place des procédures pour que les besoins des étudiants autochtones soient correctement identifiés, et ce, dès la première rencontre, afin qu'ils soient rapidement dirigés vers la bonne ressource et qu'ils aient accès au suivi approprié.

Étudiants parents

- Mettre en place des services à l'intention des étudiants parents afin d'assurer leur plein épanouissement.
- Créer des haltes-garderies, dans chaque établissement scolaire, accompagnées de locaux d'étude pour les parents.
- Établir des Centres de la petite enfance autochtones dans les villes où on retrouve une forte proportion d'étudiants autochtones parents et s'assurer qu'ils répondent aux besoins précis des étudiants parents quant aux particularités de l'année scolaire.

Association et local pour étudiants autochtones

Considérant que les établissements scolaires sont responsables de l'épanouissement de leurs étudiants et que « cela ne se passe pas simplement dans la classe ou dans le programme », les établissements postsecondaires devraient :

- S'assurer d'avoir un lieu permettant le rassemblement d'étudiants autochtones.
- Favoriser la création d'une association étudiante autochtone.
- Reconnaître et soutenir les initiatives des étudiants autochtones.

FAVORISER LA PERSÉVÉRANCE ET LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DES ÉTUDIANTS AUTOCHTONES AU POSTSECONDAIRE

RCAAQ-2020

APPROCHE CULTURELLEMENT SÉCURISANTE ET PERTINENTE DANS LES COURS

Barrières linguistiques

- » Sensibiliser le personnel scolaire à l'importance d'avoir une empathie linguistique par rapport aux étudiants autochtones dont le français ou l'anglais est une deuxième, voire une troisième langue.
- » Valoriser le bilinguisme au même titre que l'importance de la préservation de la langue maternelle.
- » Assurer la mise en place de mesures adaptées en ce qui a trait à la langue, dans tous les cours et lors des évaluations :
 - Offrir, par exemple, des mesures d'adaptation lors des examens (avoir plus de temps pour faire un examen, avoir accès à du matériel supplémentaire, comme des dictionnaires et des grammaires).
 - S'assurer du niveau de compréhension linguistique de tous les étudiants autochtones afin qu'ils puissent bien comprendre les enseignements.
 - Favoriser l'utilisation de définitions lorsqu'on utilise des mots complexes et spécialisés (considérant que certains mots n'existent pas dans les langues autochtones).
 - Créer des dictionnaires ou des lexiques avec les mots techniques traduits dans les différentes langues autochtones, et ce, en collaboration avec des experts autochtones, et s'assurer de les rendre disponibles.

La cohérence des référentiels et des contenus des programmes avec les savoirs et valeurs autochtones

- » Intégrer des éléments touchant leur culture et l'histoire de leur nation dans les cours au cégep et à l'université.
- » Former les enseignants à aborder les questions autochtones.
- » Développer et offrir des programmes en intervention touchant davantage le milieu autochtone.
- » Offrir davantage de possibilités de stages dans les communautés autochtones.

COLLABORATION AVEC LES CENTRES D'AMITIÉ AUTOCHTONES

- » Reconnaître l'expertise des Centres d'amitié autochtones en matière d'accompagnement et de déploiement de services pour les étudiants autochtones au postsecondaire.
 - Reconnaître les Centres d'amitié autochtones comme des milieux de vie propices à la création de liens entre les étudiants, qui permettent de briser l'isolement.
- » Créer et maintenir des liens positifs, respectueux et durables avec les Centres d'amitié autochtones.
- » Collaborer avec les Centres d'amitié autochtones afin de s'assurer de la complémentarité des services offerts aux étudiants autochtones postsecondaires dans votre établissement.
- » Créer des partenariats formels, notamment par l'entremise d'ententes de collaboration, avec les Centres d'amitié autochtones pour préciser les responsabilités de chacun dans la réussite éducative des étudiants autochtones.

